

La Gazette des Pilles

www.lespilles.fr

INVITATION : mardi 9 août à 18 h 30 : assemblée de village en salle polyvalente

Le nez dans le guidon, pris par la gestion des gros chantiers, cela fait longtemps que nous n'avons pas organisé une assemblée de village pour échanger sur les questions qui vous préoccupent.

Le conseil municipal a pensé

qu'une assemblée en plein été permettrait aux vacanciers réguliers des Pilles de participer aussi aux débats.

Nous répondrons bien sûr aux questions sur l'eau et l'assainissement, et envisagerons ensemble les

multiples aménagements de voirie en cours ou à venir.

La réunion sera également ouverte à toutes vos remarques et questions.

Bienvenue à toutes et tous !

Editorial

La commune des Pilles se réclame d'une direction collégiale. Ce "mot du maire" est donc signé du maire et de ses deux adjoints.

A l'heure où j'écris, la France est sous le choc du carnage de Nice. Quelle réponse apporter sinon concrètement privilégier l'inverse : le vivre ensemble, l'écoute, le dialogue, la solidarité ? C'est ce que nous essayons de développer aux Pilles, mairie et associations conjointement, en mettant l'accent sur les occasions d'être ensemble. Les événements ne sont pas rares aux Pilles. Le marché des producteurs est devenu une rencontre hebdomadaire qui va culminer comme en 2015 à la Foire des Pilles le 6 novembre. Et nous préparons déjà activement la reprise du festival du cirque "Pilles sous les étoiles" en avril 2017. Pour ces gros événements, il faudra que chacun participe pour que nous puissions accueillir comme il se doit un large public.

Mais le vivre ensemble, c'est aussi la convivialité de pots ou de repas partagés, la transparence d'une information soutenue, la mise en commun des idées lors des commissions ou groupes de travail, la participation aux projets

collectifs comme l'exposition de photographies Itinérances que nous avons voulu issue de nos propres créativité.

Le vivre ensemble, c'est aussi ce que nous essayons de privilégier dans l'aménagement progressif de la Grande rue rénovée et des entrées de village : une prise en mains collective de son environnement, avec ce supplément de beauté qu'apportent des plantes et des fleurs.

C'est en veillant ensemble à la propreté de nos rues autant qu'en recherchant le dialogue dans nos éventuels différents de voisinage ou notre gestion du village que nous développons ce souci du collectif qui fait de nous des citoyens actifs, attentifs et critiques - des citoyens qui savent résister aux tentatives de déstabilisation de terroristes égarés.

Les Pilles sont présents dans les journaux locaux et le village est apprécié pour sa dynamique du vivre ensemble.

C'est à la fois notre combat et notre fierté.

André Balandreau

Marylène Delmarre, Olivier Barlet

Servitudes

Les riverains ont signé une autorisation de servitude pour le passage des tuyaux d'eau et d'assainissement sur leurs propriétés. L'acte de servitude et d'indemnisation est émis par le bureau des hypothèques. Les complications administratives ont fait durer leur rédaction mais tous devraient les recevoir à l'automne.

expo photo Itinérances : groupe de travail le 20 juillet

Pour sa 2ème édition, ce parcours d'expositions photos relie maintenant six localités : Châteauneuf-de-Bordette, Venterol, Nyons, Les Pilles, Curnier et Mirabel.

Aux Pilles, le groupe de travail propose comme thème "Souvenirs de l'avenir" : les images que nous voudrions laisser aux habitants du futur.

A vos appareils photos ! Toutes les personnes intéressées sont invitées à une réunion pour faire le point **le mercredi 20 juillet à 19 h en mairie.**

Vous avez jusqu'au 15 août 2016 pour faire parvenir vos clichés sous forme numérique à l'adresse :

itinerances@lespilles.fr

(ou sous une autre forme à un conseiller ou en mairie).

L'exposition aura lieu du 8 au 18 septembre 2016 dans l'Eglise, donc aussi durant les Journées du patrimoine des 17 et 18 septembre. Elle sera couplée avec une exposition sur l'Histoire des cadastres de la commune qui nous conte l'Histoire du village par les cartes.



Les Pilles-infos

Une lettre électronique d'information est régulièrement envoyée à tous ceux qui ont communiqué leur adresse internet. Pour la recevoir, écrire à olivier.barlet@lespilles.fr. Les archives sont publiées sur lespilles.fr, le site des Pilles actualisé jour après jour.

Nos voisins

Dans la série "Nos voisins", Bryan Keys raconte pourquoi et comment il est venu aux Pilles. Vous pouvez aussi raconter votre choix du village : à vos plumes !

Il y a aux Pilles au moins dix nationalités différentes, une vraie légion étrangère, que ce soit à l'année ou dans leurs maisons de vacances. Moi, je suis irlandais et notre lien avec le village date depuis presque 30 ans, lorsque nous sommes venus en vacances pour la première fois en 1987. Dix ans plus tard, nous achetions une maison et on s'est installés définitivement en 2005. Quand je fais une nouvelle connaissance, on me demande toujours : "Mais... Pourquoi Les Pilles?"

Un de mes voisins a choisi le village parce qu'il adorait des huiles des Pilles peintes par un plasticien anglais ! Un autre couple était sur le point d'acheter une maison dans une ville beaucoup plus grande quand leur agent immobilier leur a proposé de venir voir un "coup de coeur" au village. En ce qui nous concerne, ce fut Agnès Joubert (la fille cadette de Mireille Canton) qui est venue travailler un an en Irlande comme assistante dans mon collège de la banlieue de Belfast. Elle parlait chaleureusement de son village natal qu'elle voulait partager avec nous.

Et voilà donc que nous avons décidé de nous passer des plaisirs de Paris et du Nord, et de prendre l'autoroute du Soleil vers le Sud et Les Pilles. J'ai encore le mot que Mireille m'a envoyé avec un plan dessiné de sa main : "à Nyons direction Aubres/Gap et puis les Pilles. En arrivant aux Pilles s'approcher du tunnel mais NE PAS LE TRAVERSER ; il faut continuer dans le village et s'arrêter tout de suite sous le rocher. La maison, porte grise, grande fenêtre." Ah, le bon vieux temps d'avant les GPS !

Aujourd'hui, en 2016, notre fille aînée Caroline, son mari et leurs trois filles habitent non loin de Vaison-la-Romaine tandis que sa sœur Judith et son mari Pierre (de Marseille)

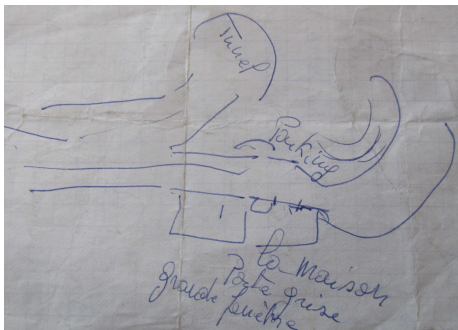
Facebook

Grâce à la ténacité de Bryan Keys, la page Facebook des Pilles est alimentée au quotidien. Elle complète avantageusement le site municipal avec des photos prises au jour le jour, notamment de la faune et de la flore, et des événements pillois.

Bilingue, elle constitue une belle vitrine de la vie du village pour un public international. Merci Bryan !

<https://www.facebook.com/lespilles>

louent une certaine "maison porte grise, grande fenêtre"... et attendent la naissance de leur premier enfant. L'invasion continue!



Et en anglais : **Why Les Pilles?**

There are at least 10 different nationalities that make up the Foreign Legion based in Les Pilles, either full-time residents or with holiday homes here. I am from Ireland and our links with the village go back almost 30 years. We came here for the first time on holiday in 1987, then we bought a house here 10 years later before finally moving here lock, stock and barrel in 2005. But the question that is most frequent when meeting someone is "But, why Les Pilles?"

A neighbour of mine chose Les Pilles because he had admired oil paintings with scenes of the village by an English artist. Another couple were just about to buy in a much larger town when their estate agent suggested a "love at first sight" house here in the village. For us it was the good luck of having a young girl who came to work in my school near Belfast as a French assistant. Agnès Joubert (the youngest daughter of Mireille Canton) spent a year in Ireland and loved the experience. But she talked affectionately about her home village and she was very keen for us to see it.

So we decided to forgo the pleasures of Paris and the North.... and to head off on the Autoroute de Soleil towards the South and Les Pilles. I still have the note which Mireille sent us with directions and a hand-written plan..... "in Nyons, follow signs for Aubres/Gap and then Les Pilles. Once in the village, go towards the tunnel but DO NOT ENTER IT; proceed towards the village and stop just below the rock face. It's the house with the grey door and the large window." Ah, the good old days before GPS!

Now, in 2016 our eldest daughter Caroline, her husband and three girls live just outside Vaison la Romaine and her sister Judith and her husband Pierre (who's from Marseille) are renting a certain 'house with the grey door and the large window'.... and they are expecting their first child early next year. The invasion is on-going!

Vival



Qui l'eût cru ? Le Vival a pu réouvrir ses pompes grâce à la solidarité de ses clients. Alors que les banques refusaient un prêt bancaire, 122 contributeurs se sont mobilisés pour 13 755 € sur le site de financement participatif Ulule (googlez ulule vival pour tous les détails).

Mais les travaux d'assainissement ont bien gêné le démarrage de saison en juin, les voitures ayant du mal à s'arrêter avec le feu.

Restons fidèles à notre épicerie pour garantir sa survie !

Amis des champs



L'Estando des producteurs bios locaux a ouvert en face du Vival. Une équipe accueillante vous propose des produits de chez nous : fruits et légumes mais aussi jus de fruits, conserves, fromages ou autres produits issus de l'agriculture locale.

Horaires d'ouverture :

mardi-mercredi-jeudi : 16h-20h

samedi : 9h-13h et 16h-20h

dimanche : 9h-13h

(le lundi, Alice et Arnaud de "La Huerta bonheur" vendent leurs légumes sur le marché des producteurs).

Voirie

Grande rue

C'est fait : la Grande rue est en sens unique depuis le 8 juillet, conformément aux propositions de la Commission voirie. Il faut donc passer par le tunnel pour faire le tour, l'angle ayant été rogné pour permettre de tourner dans le tunnel sans mordre sur la voie opposée. Le trafic est réduit et la vitesse des véhicules limitée par des chicanes en cours d'installation avec des bacs de fleurs.

Le stationnement est interdit dans toute la Grande rue, de la Jardinière au tunnel. Selon le code de la route, cela veut dire qu'un arrêt bref est autorisé pour "la montée ou la descente de passagers, de charger ou de décharger le véhicule, à condition que le conducteur reste au volant, ou à proximité afin de le déplacer en cas de problème". Un espace de stationnement pour les handicapés a été délimité devant l'Eglise.

Voici donc que la Grande rue entre la Jardinière et le pont peut redevenir un espace de vie où peuvent jouer les enfants. Les riverains sont invités à décorer et aménager le devant de leur maison jusqu'à la limite de trois mètres matérialisée sur la chaussée par de petits traits, correspondant



au passage des véhicules.

De la terre a été déposée sur la place du pont et au parking de la Jardinière à destination de vos bacs à fleurs. Un point d'eau sera aménagé pour l'arrosage à hauteur de la salle des associations.

L'accès aux garages est assuré (plus aisé en marche arrière).

L'aménagement de la place du pont est encore en cours de définition : l'objectif est d'en faire un lieu convivial avec si possible une fontaine. Une réunion pour en discuter est prévue sur place le 20 juillet à 9 h 30.

Le point d'eau de la place du Pont a été repeint et le WC en cours de remise à neuf

(merci Marylène et Nicolas !).

Souhaité par une large majorité des riverains comme en témoignent le sondage réalisé et les réunions de la Commission voirie, ce passage à davantage de convivialité suppose bien sûr le respect des voisins, notamment au niveau du bruit. Mais tout doit pouvoir se régler dans le dialogue et la bonne humeur !

Ralentisseurs

Rien n'y fait : certains véhicules ne respectent pas les limitations de vitesse. Seuls les ralentisseurs sont efficaces. Sous réserve d'une étude du département encore en cours, la municipalité voudrait installer deux ralentisseurs plateaux sur la RD94 (à hauteur de l'accès à la microcrèche devant le Vival et à côté de la rue de l'ancienne école). Elle espère en trouver le financement pour 2017 car en agglomération, ils sont à la charge de la commune.

Pour les autres accès au village (en provenance de Châteauneuf-de-Bordette et de Curnier), la pose de coussins berlinois est prévue, là aussi dès que le budget le permettra.

Le point sur les chantiers

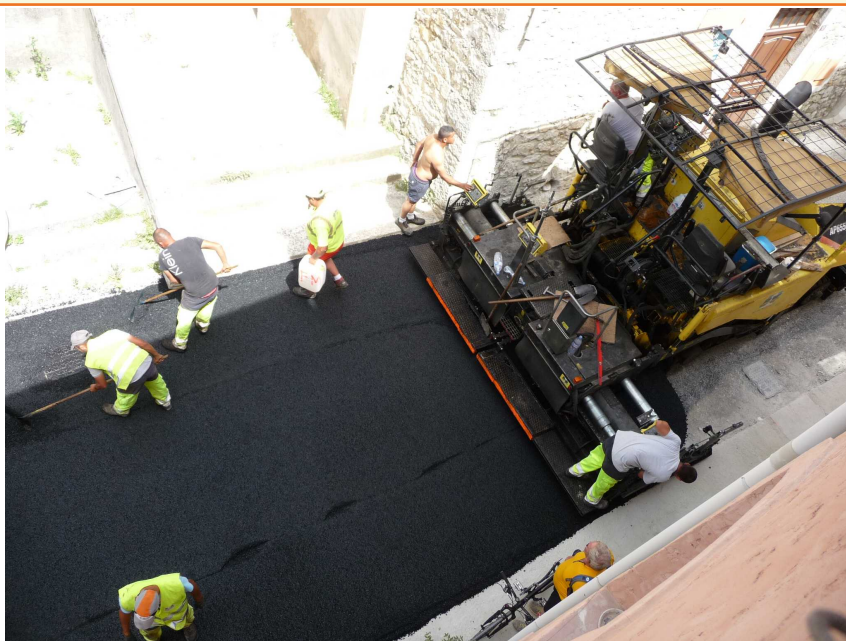
Pour les gros chantiers de ce début de mandat, la microcrèche, la mairie et la salle polyvalente sont terminés : restent la fin du chantier eau-assainissement et la salle des associations... avant d'envisager la suite.

Eau/assainissement

En septembre, après le trafic de l'été, la dernière tranche sur la route de Nyons après le Vival jusqu'à la fin du territoire communal permettra de brancher au réseau d'assainissement une dizaine de maisons. Quelques travaux complémentaires seront également réalisés, notamment les calades de la rive gauche. La station d'épuration écologique fonctionne depuis septembre et nous arriverons avant la fin de l'année au bout de ce gros chantier qui a permis à la commune d'avoir enfin un réseau d'assainissement.

Salle des associations

La salle située au rez-de-chaussée de la maison communale en face de la Halle est en cours de rénovation. Un plancher a été posé sur la scène du fond, les rails pour les placo-plâtres des parois ont été fixés, il reste encore la plomberie, le sol et les aménagements intérieurs. Une subvention du département prend en charge les matériaux à 55 % de leur coût. Le reste est à la charge de la commune : il nous faut donc compter



sur nos propres forces pour arriver à bout de ce chantier qui avance selon les disponibilités des uns et des autres. L'association des Philanthropes a un projet de café associatif que l'on espère voir démarrer à l'automne.

L'étape suivante sera la valorisation de l'espace situé à côté du transformateur électrique (derrière le porche et le mur rouge dans la Grande rue), contigu à la salle des associations.

L'exposition de l'atelier de dessin des 7-13 ans



Pour la deuxième année, une dizaine d'enfants se sont retrouvés chaque samedi matin dans la salle polyvalente avec Lucienne Serain pour peindre et dessiner. L'exposition de leur travaux les 4 et 5 juin a permis de mesurer le travail accompli.

Le Dessiner est chez l'enfant un geste spontané. Des premiers gribouillis surgiront les « bonhommes têtards », un cercle et deux pâtes, les formes rayonnantes qui donneront le soleil, les fleurs, les doigts des mains, puis l'ovale, le carré, le triangle pour le toit de la maison et seulement vers sept ans le losange. Car le dessin s'inscrit dans le temps du développement. C'est un langage graphique au même titre que l'écriture.

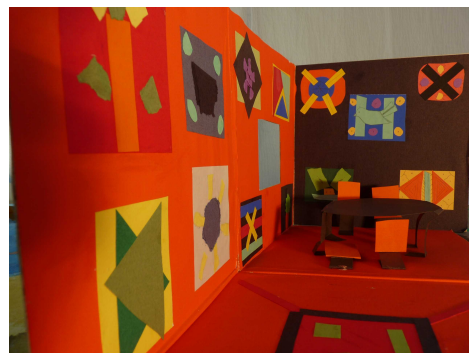
Chaque enfant a son rythme, ses particularités. Mais tous se transforment sans cesse, le changement est leur caractéristique. En entrant en 6ème, souvent l'enfant cesse de dessiner.

C'est donc une chance que cet atelier soit fréquenté par des enfants de 7 à 13 ans. Une chance et une difficulté. Car il est bien évident que leurs demandes comme leurs centres d'intérêts sont bien différents. Autre particularité, il y a ceux qui partent, avec regret, mais il faut bien suivre les parents qui déménagent ! Et ceux qui arrivent en cours d'année. Faire groupe n'est pas une mince affaire.

A partir d'une proposition très ouverte : des carrés de carton assemblés comme le

plan d'un cube mais à minimum 7 faces, c'est la création d'une ville qu'ils vont choisir, dans sa partie commerciale et culturelle (le musée, le cinéma), lieu de socialité par excellence. Les préoccupations sont très concrètes : Il faut des parkings, des routes, de l'eau. Toutefois les territoires resteront très délimités. Puis le portrait offrira l'expérience d'une rencontre singulière avec l'autre. L'autre déterminé par le hasard. Le hasard a plusieurs fonctions : élément de jeux, son aspect

ludique est bien accepté de tous. Il permet de sortir des réflexes rassurants : « Je dessine mon copain. Ah non ! Pas une fille ! » Mais si c'est le résultat d'un tirage au sort, on s'exécute de bonne grâce... et c'est la surprise d'un dépassement de soi magnifique. Hasard encore pour les objets tirés d'un sac par chacun sans regarder, objets surprises qu'il faudra rendre vivants dans une histoire. Que faire avec une tortue africaine en bronze et un vélo en fil de fer ? Un bateau à vapeur et une oie ? Les oies, justement, elles vont prendre leur envol par-dessus la ville et nous donner l'occasion d'évoquer Alexandre Calder car il faut équilibrer les ailes pour qu'elles puissent voler. Certains connaissent Calder, tous Matisse, Picasso est un familier. Ces enfants sont très cultivés !

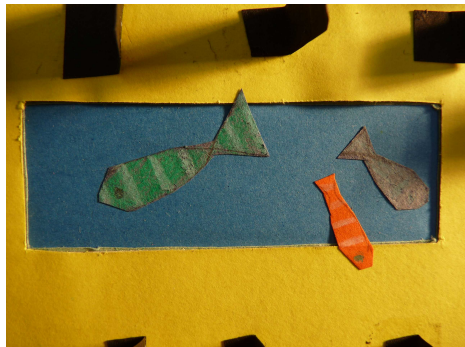


L'exposition a été un moment très important. La création prend vie sous le regard d'un public. Vous avez été nombreux à vous déplacer. Les artistes et moi-même,



nous vous remercions très chaleureusement.

Nous avons économisé la gouache, pris soin des pinceaux, récupéré des papiers parfois ingrats parfois très beaux, une façon de connaître ce merveilleux support, rien ne nous a manqué, si ce n'est du temps, du temps...

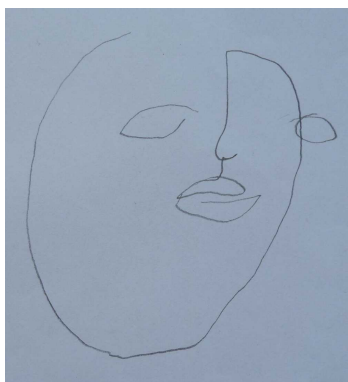
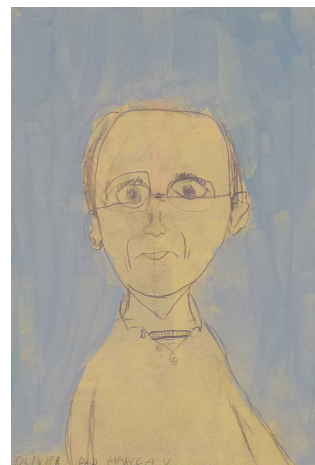


A tous je souhaite d'apprécier ces moments de grâce où l'on croise le regard ébloui et incrédule du dessinateur découvrant qu'il vient pour la première fois de dessiner un soleil, un homme qui court, un portrait ressemblant... là s'est tenue toute ma motivation à animer cet atelier du samedi qui aurait été impossible sans le soutien persévérant de Laurette et d'Olivier, du Comité des fêtes et de la mairie.



Et surtout la constance joyeuse d'Aurélien, Claire, Lison, Lucas, May, Mayron, Marceau, Nina, Nawal, Oulimata et Uma que je remercie encore et encore pour ces beaux moments.

Lucienne Serain



Le frelon asiatique, *vespa velutina*



Comment différencier le frelon asiatique du frelon européen ?

- l'asiatique est plus petit, plus agile ;
- il est à dominante noire avec une marque orange sur l'abdomen ;
- en vol, il laisse "trainer" ses longues pâtes jaunes ;
- il est capable de se maintenir stationnaire en vol longtemps ;
- il n'est pas attiré par la lumière la nuit et son nid est en pleine lumière.

Autres détails sur : http://guepes_frelons.e-monsite.com/pages/frelon-asiatique/differencier-frelon-europeen-frelon-asiatique.html

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.

En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche,
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille

domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et un dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS et FREDON) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon

asiatique suite aux signalements de cas,

- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Dr Prémila CONSTANTIN

Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

Cf. le site de la FREDON
(www.fredonra.com)

FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

NB. Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

Ambrosie

Notre responsable Ambroisie, Agnès Petit, fait savoir que cette plante prolifique et particulièrement allergénique a refait son apparition dans le lit de l'Eygues.

Une campagne d'arrachage est lancée !

Une fois que la plante a produit des graines, il ne suffit plus de l'arracher, il faut la stocker dans des sacs poubelles et les remettre en mairie pour incinération.

Agnès Petit, 06 21 36 51 80

<http://www.ambrosie.info/> et sur le site des Pilles, onglet mairie/prévention.

Journées du patrimoine

Les Journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2016 se feront en lien avec l'exposition Photos Itinérances initiée par la CCVE du 7 au 18 septembre 2016.

Elle présentera l'Histoire des cadastres des

Pilles, pièces territoriales et géographiques qui remontent jusqu'en 1414 !

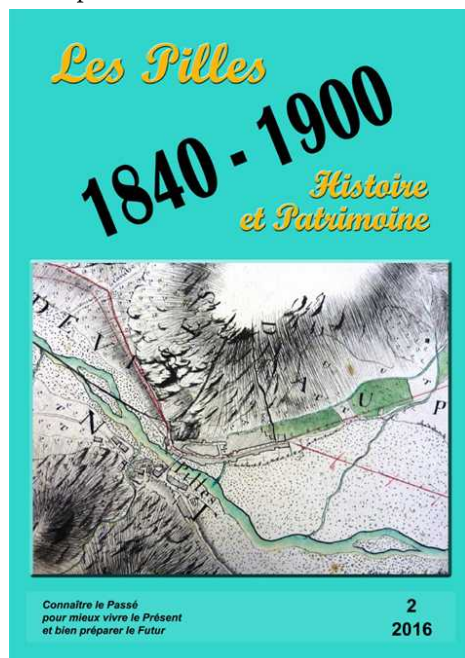
Au-delà de leur intérêt topographiques et leur beauté esthétique, elles nous rendent compte de la généalogie de l'Histoire du village et de la subjectivité qui s'y est inscrite : l'invention d'un territoire. Comment prétendre apporter du changement si on ne sait pas ce qui l'a causé ? « Ce serait une chimère de vouloir avancer en taisant notre passé car les actes d'hier conditionnent les actes d'aujourd'hui et les actes d'aujourd'hui scelleront les actes de demain. »

En cette période de grands travaux aux Pilles, le passé nous permet de comprendre pourquoi nous en sommes là, quel a été notre chemin ?

Il ne nous empêche pas d'agir au contraire, « il nous permet de nous repositionner dans le présent et d'anticiper le futur ».

Ouverture de l'église les vendredis de 17h à 19h, les samedis et dimanches de 10h à 19h.

**AG anniversaire de l'association
"Les Pilles, Histoire et patrimoine"
le vendredi 12 août à 19 h
en salle polyvalente, suivie d'un
repas partagé**



Le bulletin n°2 vient de paraître

L'entretien du cimetière

Le cimetière fait partie intégrante de notre village. C'est un lieu de mémoire qui présente des richesses historiques aussi bien qu'artistiques. Certaines sépultures racontent une histoire particulière, que ce soit celle d'une personne illustre ou inconnue mais aussi mettent en valeur un savoir-faire spécifique au patrimoine funéraire.

C'est pourquoi il est important de l'entretenir pour conserver la mémoire des familles pillaises et par respect pour nos chers défunts.

Il est, hélas, à constater que le cimetière des Pilles semble bien à l'abandon dans certains carrés. On voit même des acacias pousser sur les tombes : or il est formellement interdit par le code général des cimetières de laisser pousser des arbres sur les tombes.

Pourtant si l'entretien des espaces publics du cimetière relève de la compétence du maire,

l'entretien des sépultures incombe au premier chef aux familles.

Selon l'article R. 2223-23 du code général des collectivités territoriales, que ce soit au titre du contrat de concession funéraire ou du respect de l'ordre public, le concessionnaire se doit d'entretenir la concession acquise. Il doit procéder à l'entretien du terrain et s'assurer du bon état de propreté de ce dernier sauf à contrevenir au bon ordre et à la décence du cimetière ou au respect de l'ordre public.

Pour clarifier les compétences de chacun, nous pouvons échanger sur les problématiques spécifiques posées par l'organisation et l'entretien des sépultures dans le cimetière communal.

Contact :
Marylène Delmarre
Mairie - 15 rue du Portail -
26110 Les Pilles

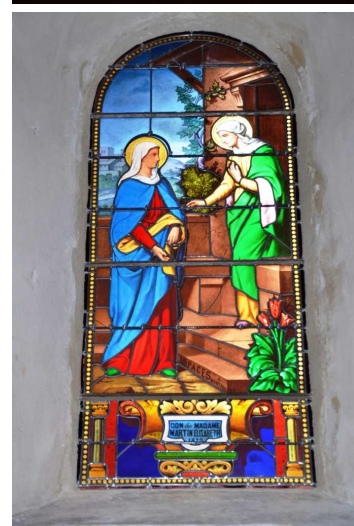
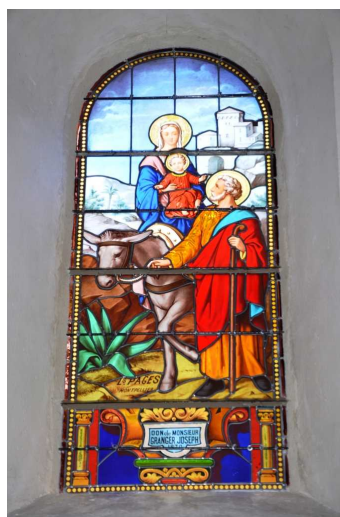
Vitraux-Est

Comme vous le savez une restauration urgente s'imposait sous peine de voir disparaître ce petit patrimoine local que nous ont légué les anciens Pillois.

L'atelier Thomas de Valence a entrepris les réparations financées par le département sur dossier envoyé par la Commune et par l'Association Les Pilles Histoire et Patrimoine grâce à de généreux donateurs

comme le Lyons club de Nyons et des amoureux de notre village : qu'ils en soient mille fois remerciés !

Car depuis mardi 19 avril les vitraux sont de nouveau resplendissants. Vous pouvez venir les admirer à l'occasion des diverses manifestations qui auront lieu dans l'église.



Une date à retenir : la Foire des Pilles du 6 novembre !

Le castor, cet inconnu



Les castors sont revenus aux Pilles ! Justement, le 27 mai à la salle polyvalente des Pilles, un petit public averti et quelques curieux ont pu assister à une conférence passionnante, au fait de l'information.

Son auteur, Michel Phisel, intervenant bénévole au Centre de Soins pour la Faune Sauvage, arpente depuis quelques années les bords des cours d'eau en Drôme, Ardèche, Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence.

Entre autres animaux, il a pu observer les mœurs de « Castor Fiber », le castor européen, différent de son cousin le castor canadien. Il en a recensé la population, et soigné à l'occasion quelques individus malades ou blessés.

Saluons au passage le conférencier au verbe plein d'humour, son talent de vulgarisateur au service de connaissances pointues et intarissables.

Le castor de nos rivières, en particulier l'Eygues, mesure environ 50 cm, pèse entre 20 et 30kg, a un mode de vie crépusculaire et nocturne, vit entre 7 et 8 ans.

Adapté au mode aquatique, excellent nageur, il peut rester jusqu'à 15 minutes sous l'eau, grâce à ses narines et ses oreilles qui se ferment sous l'eau.

Ses pattes avant ont 5 doigts terminés par des ongles puissants, elles sont comme des petites mains, très utiles pour manipuler les branches, pétrir la boue, creuser son terrier.

Ses pattes postérieures, à 5 doigts également, sont palmées et lui servent de rames. Chacune possède un ongle spécial, fendu en deux, avec lequel notre animal peigne soigneusement et longuement sa fourrure pour entretenir son caractère imperméable. Dessous les longs poils, la bourre, qui servait autrefois pour le feutre

des chapeaux.

Sa queue écailleuse lui sert à nager, à se propulser. Elle a aussi une fonction thermo régulatrice : Il la plonge dans l'eau quand il veut rafraîchir tout son corps, et la tient à la surface quand il fait froid

Le castor se nourrit essentiellement de l'écorce des arbres, et d'autres végétaux

selon la saison. Il consomme entre 600 et 800 grammes d'écorces, ou 2kgs de matière végétale par jour.

Les indices de sa présence sont :

- la coulée, traverse modelée par la fréquence de son passage.
- les arbres abattus
- les empreintes, qui ressemblent à une main humaine.
- les crottes (en bois digéré, qui se délite dans l'eau.).
- les crayons, troncs bizutés en forme de mine de crayon.
- le dépôt odorant de castoneum (marquage de territoire), utilisé en fixatif de certains parfums.

De tout temps le castor a été « trappé » pour sa peau.

Autrefois, les moines le chassaient pour en faire du saucisson.

Le castor a eu longtemps mauvaise presse, accusé d'affaiblir les digues, de ronger les arbres des vergers, de causer des inondations avec ses barrages sur les petits affluents.

Le barrage lui sert à maintenir un niveau d'eau suffisant à l'intérieur de son gîte.

Notre animal vit en famille, un couple avec une portée annuelle de un à quatre petits castorins. A l'âge adulte, vers deux ans, ils sont chassés par leurs parents et doivent trouver un nouveau territoire.

Il fut une époque où la Compagnie Nationale du Rhône payait les gens pour l'éliminer.

Actuellement, son rôle dans l'équilibre de la nature est reconnu. Les petites mares qu'il provoque parfois en déviant les cours, contribuent au développement d'écosystèmes favorables, entre autres, aux

libellules.

Afin de le protéger contre la mauvaise réputation qui le poursuivait, le Conseil Général du Vaucluse avait décidé à une époque de rembourser les quelques dégâts à son compte le long des rivières.

Dominique Divrechy

Pour plus de renseignements, ou organiser une conférence, ou si vous repérez un castor blessé, contacter Michel PHISEL :
04 92 54 74 31 ou 06 77 97 21 22
centredesoins0405@gmail.com

Agenda pillois

Jusqu'à la foire du 6 novembre, marché producteurs chaque lundi à partir de 17 h, avec Radio-buvette

24 juillet : Duo musical Azarak, Guinguette, terrain de foot 19h

30 juillet : messe à l'Eglise, 18 h 30

31 juillet : Atelier Body Music, Guinguette, terrain de foot 18 h

août 2016

5 août : Chorale du Delta (Comité des fêtes)

7 août : "Cherche femmes" par la compagnie Le Chant du ressort, Guinguette, terrain de foot 19 h

12 août : AG anniversaire de l'association Les Pilles, Histoire et patrimoine, suivie d'un repas partagé 19 h

20 août : cirque Anthony Rozel, place de l'Olivier

21 août : Rock roots acoustique avec Kleber T Serge, Guinguette, terrain de foot 19h

septembre 2016

17-18 septembre : Journées européennes du Patrimoine

09-18 septembre : exposition photographique Itinérances à l'Eglise : "Souvenirs d'avenir", couplée avec une exposition sur les cadastres de l'association Les Pilles, Histoire et patrimoine. Inauguration couplée le 10 septembre à 12 h.

octobre 2016

6 octobre : AG du Cigalou à 11 h et repas du Cigalou

novembre 2016

6 novembre : Foire des Pilles (association Les Pilles, Histoire et patrimoine)

décembre 2016

3 décembre : Mise en place de la crèche provençale

4 décembre : Contes et rencontres à 17h salle polyvalente : "Flopi flopi", spectacle destiné aux enfants

16 décembre : repas de Noël du Cigalou à Condorcet